

## VILLE DE MONTMELIAN (SAVOIE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 FEVRIER 2025

JG/AC

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 7 FEVRIER 2025, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 17 FEVRIER 2025 à 19h30**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

**ETAIENTS PRESENTS** : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 - SANTAIS Béatrice	8 - GRANCHAMP Brigitte	15 - GOLEC Philippe	22 - MARANDET Yannick
2 - PAVILLET Yves	9 -	16 - CROZET Irène	23 - NOUAIS Jérôme
3 - VITTON-MEA Emilie	10 - FAVRE Michelle	17 - ROCHER Lakshmi	24-
4 - BUISSON André	11 - BRUNET Didier	18 - DURET Stéphanie	25 - FETTAH Mohamed
5 - CONAND Anne	12 - COMPOIS Sylvie	19 - CHEVROT Vincent	26-
6 - FAUCONET David	13 - CORTADE Thierry	20 - HAND Fabrice	
7 - PIAGET Chantal	14 - PITTNER Franck	21 - BRUAND Thierry	

**Excusés** : Yannick MUNIER (pouvoir à David FAUCONET), Lucie TEIXERA (pouvoir à Thierry CORTADE), Alexia CEFALU (pouvoir à Michelle FAVRE).

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jérôme NOUAIS

**N° 17-02-2025/12**

#### VERSEMENT D'UNE AIDE D'URGENCE EN SOUTIEN A LA POPULATION DE MAYOTTE SUITE AU PASSAGE DU CYCLONE TROPICAL « CHIDO »

**Rapporteur : Béatrice SANTAIS**

Le 14 décembre 2024, le cyclone tropical intense nommé « Chido » a frappé de plein fouet l'ensemble de l'île de Mayotte, avec des conséquences dévastatrices pour le territoire et la population. Les derniers constats sur place indiquent un bilan humain, sanitaire et matériel dramatique et durable.

Aujourd'hui, l'île reste confrontée à des pénuries d'eau et de nourriture. L'urgence concerne le secours aux victimes, la fourniture de biens essentiels, le déblaiement et le rétablissement des infrastructures.

L'Association des Maires de France, en partenariat avec La Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'Association Nationale des Elus des Littoraux et l'Union Nationale des CCAS,

*17-02-2025/12 - Versement d'une aide d'urgence en soutien à la population de Mayotte suite au passage du cyclone tropical « Chido »*

a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus.

Afin de témoigner notre soutien et notre solidarité à la population Mahoraise, il est proposé au Conseil Municipal d'apporter une aide d'urgence de 1000 € à la Protection Civile, présente dans la région et dont le dispositif de soutien a pour objectif immédiat de répondre aux premières urgences suite à cet évènement climatique sans précédent.

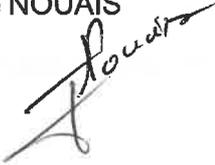
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à verser à l'organisme reconnu d'utilité publique, La Fédération Nationale de Protection Civile – 14 rue Scandicci, 93500 PANTIN, une subvention de 1000 €.

AINSI DELIBERE LES JOUR  
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance

Jérôme NOUAIS



Le Maire

Béatrice SANTAIS

